

## CODE DE TRANSPARENCE ISR DE L'AFG

(Synthèse venant en complément de la démarche de PALATINE ASSET MANAGEMENT).

### DONNEES GENERALES

---

- Palatine Asset Management, des gérants spécialisés et des gérants suppléants assurant la gestion des fonds auxquels s'applique un filtre ESG, s'engagent et sont signataires du code.
- Les fonds bénéficiant d'un filtre ISR sont :
  - Palatine Climat et Environnement (thématique),
  - Palatine Or Bleu (thématique),
  - Palatine Actions Défensives Euro (Actions),
  - Palatine Gerer Multi-Factoriel France (Actions)
  - Palatine Gerer Multi-Factoriel Euro (Actions)
  - Palatine Première (Obligations),
  - Uni MT (obligations)
  - Gerer Monétaire (Monétaires) ;
  - Palatine Trésorerie Première (Monétaires)
- Le site Internet de Palatine Asset Management reprend dans le chapitre environnement ISR de « notre société » :
  - Le processus, la liste des fonds ISR, les reportings mensuels détaillés financier et extra-financier, les performances. La politique de responsabilité sociale de Palatine Asset Management est reprise dans la plaquette « Investissement Socialement Responsable, la démarche de Palatine Asset Management ».

### CRITERES D'INVESTISSEMENT ISR

---

L'objectif de la société est décrit dans la plaquette « Investissement Socialement Responsable ». Les changements de critères sont signalés sur le site Internet de la société de gestion – chapitre « Environnement ISR » à la rubrique « Actualités ».

### PROCESSUS D'ANALYSE – EVALUATION ET MISE EN OEUVRE

---

Le processus d'investissement est décrit dans la plaquette (figurant sur le site). Le processus inclut une consultation des sociétés uniquement lorsque les agences de notation et les brokers spécialisés ne donnent pas de données suffisantes. Les sociétés notées retenues dans les portefeuilles et les investisseurs ont accès sur simple demande aux notations. Les notations sont modifiées au rythme des modifications effectuées par les agences extra-financières et d'informations financières importantes. Les investisseurs sont informés des désinvestissements

liés aux critères d'environnement, social, et de bonne gouvernance, dans le reporting mensuel. Le gestionnaire informe les entreprises de leur exclusion à ce titre.

### **POLTIQUE DE VOTE**

---

Elle figure sur le site Internet de la société de gestion.

### **ACTIVITES RECURRENTES**

---

Nos activités figurent sur le site dans l'espace « Environnement ISR » ainsi que dans la rubrique « Newsletters PAM ». D'ici le 31/08/2009, la société de gestion effectuera un bilan semestriel de son activité. Elle a concentré ses dons en 2009 au profit d'une fondation française de grande notoriété, indépendamment de son activité dans le domaine de l'ISR.